

## APPENDICE No 3

des questions, et je pense que le reste du comité va probablement suivre mon exemple.

Le TÉMOIN: C'est tout ce que je désire vous communiquer, sauf la déclaration suivante: pendant la guerre, le gouvernement canadien a acheté des chaussures à des prix plus bas que ceux de presque toutes les autres denrées que l'on achetait alors.

*M. Sales:*

Q. C'étaient des chaussures fabriquées avec du papier brun?—R. Ce que vous dites des chaussures de papier—ce que l'on dit si souvent des semelles intérieures de papier est tout à fait erroné. On n'emploie pas de papier dans la fabrication des chaussures, sauf ces contreforts de fibre, et ces bouts de fibre dont on fait un certain usage. Ceux-ci sont absolument imperméables et ils donnent toute satisfaction dans tous les genres de chaussures. On les emploie aux Etats-Unis aussi bien qu'au Canada. Ils offrent certains avantages. Les bouts de fibre et les contreforts manufacturés rehaussent bien plus l'apparence d'une chaussure que dans le cas du cuir se terminant en pointe.

*M. Caldwell:*

Q. Je désire appuyer la déclaration du témoin que le gouvernement canadien a acheté des chaussures inférieures pour les soldats, en France. J'avais deux fils en France et ils m'ont écrit pour leur demander de leur envoyer des chaussures. Celles qu'on leur avait remises ressemblaient à des tamis. —R. Je ne veux pas dépenser du temps inutilement, mais je pense qu'il faudrait donner quelques mots d'explication. Les conditions en Angleterre et celles en France diffèrent totalement de celles dans l'Afrique du Sud. La chaussure de l'armée canadienne était une chaussure qui avait donné apparemment toute satisfaction. Elle était fabriquée d'après les devis.

Elle avait donné apparemment toute satisfaction pendant la guerre du Sud Africain et on a donné des commandes pour ces chaussures d'après ces devis. Les fabricants canadiens ont fabriqué ces chaussures d'après les devis qui leur avaient été donnés. Ils ne pouvaient pas faire autrement. Lorsque ces devis ont été changés, on a adopté des chaussures plus fortes convenant mieux aux travaux dans les tranchées. La chaussure de l'armée canadienne équivalait à celle portée par n'importe quel soldat sur le champ de bataille.

M. CALDWELL: J'aimerais que vous disiez cela à quelques-uns des soldats qui ont porté la chaussure de l'armée canadienne.

Le PRÉSIDENT: Messieurs, n'allons pas discuter ce sujet. Poursuivez et dites ce que vous avez à dire.

Le TÉMOIN: C'est tout, sauf que j'aimerais déposer cette copie d'une petite circulaire émise il y a environ un an, exposant les faits industriels. C'est une d'une série indiquant là où on a besoin de protection. Il y a une déclaration que j'aimerais vous faire connaître (il lit):

“Les chaussures fabriquées aux Etats-Unis sont semblables à celles fabriquées au Canada, et les excédents des stocks dans les fabriques des Etats-Unis seulement, seraient plus que suffisants à répondre aux besoins du commerce canadien. Mais bien qu'une réduction du tarif aurait pour résultat l'encombrement du marché canadien par les chaussures américaines, chaque fois que les usines de ce pays auraient besoin d'un débouché pour l'excédent de leur production, les usines des Etats-Unis considéreraient d'abord les besoins chez eux chaque fois que la demande dépasserait l'offre.”

Je vais vous donner cette copie classifiée comme pièce n° 112, pas imprimée.

[M. S. Roy Weaver.]